



Charte d'utilisation des TICE du Collège de la Mauldre

1-Objectif général

Cette charte établit les règles d'usage responsable des technologies numériques au sein du collège, s'appliquant à toute la communauté éducative (élèves, enseignants, personnel, parents).

2- Cadre légal de référence

- Loi informatique et libertés (1978, modifiée en 2018)
- Loi pour la confiance dans l'économie numérique (2004)
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Loi sur la propriété intellectuelle

Quatre domaines d'application : Réseau pédagogique du collège, Matériel informatique, Tablettes fournies par le département, Environnement numérique de travail (ENT et Pronote)

3- Principes clés :

- Accès réservé aux membres de la communauté éducative
- Usage principalement pédagogique et éducatif
- Protection obligatoire des identifiants personnels et Interdiction de partage de données sans autorisation
- Respect de la vie privée et comportement bienveillant en ligne

4- Règles spécifiques :

A- Matériel informatique du collège :

- Utilisation exclusivement pédagogique
- Obligation de signaler immédiatement tout dysfonctionnement
- Interdiction de photos/vidéos sans autorisation explicite
- Responsabilité en cas de dommage volontaire
- Accès limité aux contenus éducatifs appropriés

B- Tablettes départementales :

- Usage uniquement avec autorisation de l'enseignant
- Interdiction de sortie dans les couloirs ou la cour
- Signalement obligatoire des dommages ou dysfonctionnements
- Mêmes règles de respect et de sécurité que les autres équipements

C- Environnement Numérique de Travail (ENT/Pronote) :

Engagements réciproques :

Établissement : formation, sécurité, support technique

Utilisateurs : respect des règles, usage responsable, protection des données, communication respectueuse et courtoise obligatoire, Respect de la propriété intellectuelle

5- Sanctions prévues

Échelle progressive selon la gravité :

- Avertissement
- Restriction ou suppression d'accès
- Sanctions disciplinaires conformes au règlement intérieur
- Poursuites judiciaires si nécessaire

Rôle des parents

- Information et sensibilisation de leurs enfants
- Collaboration avec l'établissement
- Prise de connaissance obligatoire de la charte par les parents et l'élève.

La charte vise à créer un environnement numérique sécurisé, respectueux et propice à l'apprentissage, où chaque membre de la communauté éducative est responsable du respect et de la promotion de ces valeurs numériques.

La charte du Collège de la Mauldre encadre l'usage du numérique selon quatre axes principaux (réseau, matériel informatique, tablettes et ENT), avec des règles communes centrées sur la sécurité, le respect et l'usage pédagogique.

Les principes transversaux incluent la protection des données personnelles, l'interdiction de contenus inappropriés, le respect d'autrui en ligne, et la responsabilisation de chaque utilisateur. Le système de sanctions est progressif, allant de l'avertissement aux poursuites judiciaires selon la gravité.

En signant cette charte, nous attestons en avoir pris connaissance et nous nous engageons à la respecter ou à la faire respecter.

Maule, le _____

Chef d'établissement

Signature des parents

Signature de l'élève

